

DÉBAT PUBLIC

Vendredi 16 mars / 18h-22h - Bourse du travail
85 rue Charlot - Paris 3^e - Salle Eugène Hénaff

Droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales



Le Sénat a adopté le 8 décembre dernier une proposition de loi pour le droit de vote des résidents étrangers aux élections municipales, et dans ce contexte, le débat national met en lumière des conceptions différentes de la citoyenneté.

A l'occasion de la présidentielle, il est temps que les acteurs concernés prennent la parole : que revendiquent les résidents étrangers, les représentants du monde associatif et syndical ? Comment s'engagent les élus locaux ? Que proposent les candidats à l'élection présidentielle ? Quel enjeu pour notre démocratie locale et l'égalité des droits ?

2012 : une année décisive pour le droit de vote des étrangers ?

18h 30 - Présentation : Cadre et enjeux du débat

Soirée-débat sous la présidence de Henri Leclerc et avec la contribution de Catherine de Wenden.

19h - Engagements et témoignages

Citoyenneté de résidence, cohésion sociale, vivre ensemble...

Prises de parole de maires, de représentants du Conseil français de la citoyenneté de résidence (CoFraCiR), de militants d'associations issues de l'immigration et de syndicats.

20h - La parole aux candidats

Pour ou contre le droit de vote des résidents étrangers aux élections locales ? Quand ? Comment ?

Table ronde et débat avec les candidats à l'élection présidentielle et/ou leurs représentants.

Débat organisé par le collectif

VOTATION
citoyenne

et



www.oui-droitdevotedesetrangers.org - www.cofracir.org

Contact / Infos : 01 56 55 51 08 / anne.garacoits@ldh-france.org